



LE BUDGET DE TVA

Objectif(s) :

- **Evaluation de la TVA prévisionnelle.**
- **Pré requis :**
- **Connaissances des mécanismes de la TVA.**
- **Modalités :**
- **Principes,**
- **Synthèse,**
- **Application.**

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. RAPPELS.....	2
1.1. TVA nette due.....	2
1.2. Exigibilité de la TVA.....	2
1.3. Déductibilité de la TVA.....	2
Chapitre 2. LE BUDGET DE TVA.....	2
2.1. Présentation.....	2
2.2. Exemple de présentation.....	2
Chapitre 3. SYNTHESE.....	3
Chapitre 4. APPLICATION.....	4
4.1. Enoncé et travail à faire.....	4
4.2. Annexe.....	4
4.3. Correction.....	5

Chapitre 1. RAPPELS.

1.1. TVA nette due.

Selon le régime du **réel normal**, au titre d'un mois M :

Tva nette due ou à décaisser	=	TVA Brute due (Collectée + Due intracommunautaire)	-	TVA déductible (sur ABS + sur Immobilisations)	-	Crédit de TVA à reporter du mois précédent
--	---	---	---	---	---	---

La TVA nette due au titre du mois M sera exigible au cours du mois M+1.

Un éventuel **crédit de TVA**, au titre du mois M, serait reporté sur le mois suivant. Il sera déduit de la TVA due au titre du mois M+1.

1.2. Exigibilité de la TVA.

Exigibilité de la TVA :

- pour les ventes de **biens meubles** : à la livraison, en réalité à la **facturation**.
- pour les **prestations de services** : à **l'encaissement sauf en cas d'option** sur les débits qui entraîne une exigibilité dès la facturation.

1.3. Déductibilité de la TVA.

Droit à déduction (déductibilité) de la TVA :

- pour les achats de **biens meubles** : à la réception du bien, en réalité de la **facture**.
- pour les achats de **services** : au **paiement sauf si le prestataire à opter pour les débits**, ce qui entraîne un droit à déduction dès réception de la facture.

Chapitre 2. LE BUDGET DE TVA.

2.1. Présentation.

Le budget de TVA doit être établi à partir :

- du **budget des ventes** de biens ou de prestations de services et qui permet le calcul de la
- **TVA collectée**,
- du **budget des approvisionnements** (ou des achats) de biens et de services qui permet d'évaluer la **TVA déductible** sur les autres biens et services (ABS),
- du **budget des investissements** qui fera apparaître la **TVA déductible** sur les acquisitions d'immobilisations.

2.2. Exemple de présentation.

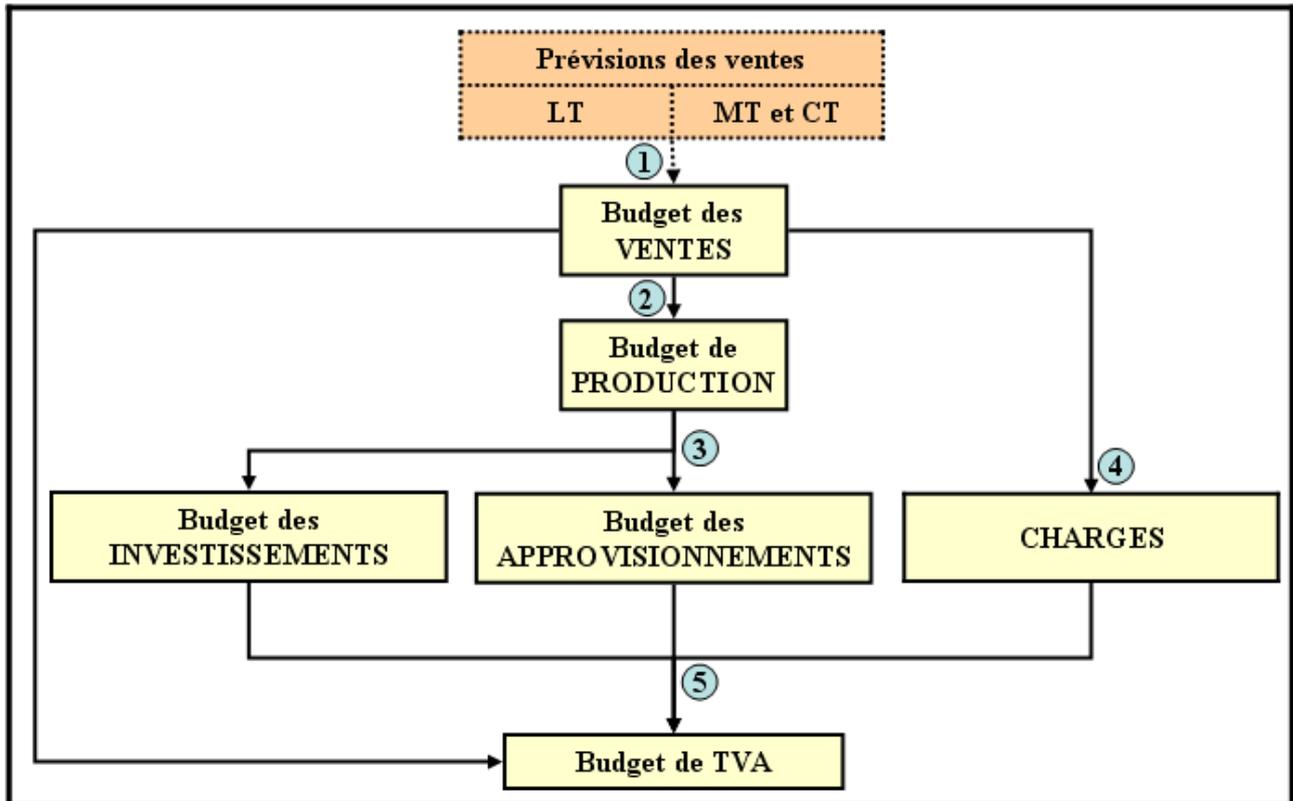
Budget de TVA du 1er semestre

Eléments	J	F	M	A	M	J	Bilan
TVA collectée	20 000	40 000	50 000	30 000	60 000	70 000	
- TVA déductible / ABS	10 000	20 000	30 000	10 000	20 000	40 000	
- TVA déductible / immobilisations		5 000	30 000			10 000	
- Crédit de TVA				10 000			
= TVA nette due (ou crédit de TVA)	10 000	15 000	-10 000	10 000	40 000	20 000	20 000
Décaissement : Trésorerie		10 000	15 000		10 000	40 000	Bilan

La **TVA nette due** au titre du mois de juin, figurera au **Passif du bilan prévisionnel** au 30 juin, parmi les **dettes fiscales et sociales** liées à l'exploitation.

Un éventuel **crédit de TVA**, fin juin figurerait à l'**Actif du bilan** au 30 juin, dans les **autres créances d'exploitation**.

Chapitre 3. SYNTHÈSE.



Chapitre 4. APPLICATION.

4.1. Enoncé et travail à faire.

Voici les informations extraites des budgets pour le 1^{er} semestre et nécessaires pour l'établissement du budget de TVA de l'entreprise **LOBISTA** :

Eléments	J	F	M	A	M	J
Ventes HT	120 000	140 000	130 000	150 000	120 000	160 000
Achats de biens et services HT	60 000	80 000	70 000	80 000	90 000	100 000
Acquisitions d'immobilisations HT			80 000		20 000	

TVA au **taux normal** sur toutes les opérations.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-dessous :

- Annexe : Tableaux des budgets pour le 1^{er} semestre.

1°) Etablir le budget des ventes.

2°) Etablir le budget des achats.

3°) Etablir le budget de TVA.

4.2. Annexe.

BUDGET DES VENTES						
Eléments	J	F	M	A	M	J
Ventes HT						
Cumul HT						
TVA collectée sur ventes						
Ventes TTC						
Cumul ventes TTC						

BUDGET DES ACHATS						
Eléments	J	F	M	A	M	J
Achats HT						
Cumul HT						
TVA déductible sur achats						
Achats TTC						
Cumul achats TTC						

BUDGET DE TVA DU 1er SEMESTRE							
Eléments	J	F	M	A	M	J	Bilan
TVA collectée							
- TVA déductible sur ABS							
- TVA déductible sur immobilisations							
- Crédit de TVA reporté							
= TVA nette due (ou crédit de TVA)							
	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩
Décassement ou report :	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Dettes fiscales

4.3. Correction.

BUDGET DES VENTES						
Eléments	J	F	M	A	M	J
Ventes HT	120 000	140 000	130 000	150 000	120 000	160 000
Cumul HT	120 000	260 000	390 000	540 000	660 000	820 000
TVA collectée sur ventes	24 000	28 000	26 000	30 000	24 000	32 000
Ventes TTC	144 000	168 000	156 000	180 000	144 000	192 000
Cumul ventes TTC	144 000	312 000	468 000	648 000	792 000	984 000

BUDGET DES ACHATS						
Eléments	J	F	M	A	M	J
Achats HT	60 000	80 000	70 000	80 000	90 000	100 000
Cumul HT	60 000	140 000	210 000	290 000	380 000	480 000
TVA déductible sur achats	12 000	16 000	14 000	16 000	18 000	20 000
Achats TTC	72 000	96 000	84 000	96 000	108 000	120 000
Cumul achats TTC	72 000	168 000	252 000	348 000	456 000	576 000

BUDGET DE TVA DU 1er SEMESTRE							
Eléments	J	F	M	A	M	J	Bilan
TVA collectée	24 000	28 000	26 000	30 000	24 000	32 000	
- TVA déductible sur ABS	12 000	16 000	14 000	16 000	18 000	20 000	
- TVA déductible sur immobilisations			16 000		4 000		
- Crédit de TVA reporté				4 000			
= TVA nette due (ou crédit de TVA)	12 000	12 000	-4 000	10 000	2 000	12 000	12 000
Décaissement ou report :	⇓ Février	⇓ Mars	⇓ Avril	⇓ Mai	⇓ Juin	⇓ Juillet	⇓ Dettes fiscales

Remarques :

- Le décaissement de la TVA due au titre d'un mois donné, est effectué dans le courant du mois suivant.
- La TVA due au titre du mois de juin est inscrite au passif du bilan prévisionnel dans les "Dettes fiscales et sociales".